

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 11223

présenté par

M. Clouet, M. Amard, M. Arenas, M. Boyard, M. Delogu et Mme Leduc

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 19, supprimer les mots :

« et la montée en charge progressive de la réforme des retraites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons réaffirmer notre opposition à cette réforme des retraites inutile et injuste.

Cette réforme est guidée par une logique productiviste, archaïque et injuste. Il s'agit de travailler plus longtemps, en faisant peser l'effort sur les plus pauvres, dans le but de produire davantage. Alors que l'urgence climatique, récemment découverte par Emmanuel Macron, fait désormais consensus, la bifurcation écologique doit guider l'action politique.

Nous proposons donc de supprimer ces quelques mots aussi inutiles que cette réforme à l'alinéa 19.